Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 074-217400316-20261013-D2026_100-DE

Mairie de
BEAUMONT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois de octobre à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 8 octobre 2026.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,
MM les Adjoints : D. Bossonney, C. Cheminat, M. Desvallées, S .Baud
MM les Conseillers : G. Loffel, C. Arhuero, S.Pérou, L. Bracher, L.Bnimilk Malbec, J. Mabut, V.Miannay, N.Gruaz, A. Magnin,
Formant la majorité des membres en exercice.
Pouvoirs : C.Bibollet donné à S.Pérou, M.Albrecht donné à D. Bossonney, KE Sauzay donné à V. Miannay, J. Gaume donné à M.Genoud

Nombre de membres	
En exercice :	23
Présents :	14
Votants	18
Dont pouvoirs	04

Absent(s) excusé(s) : C.Oberson, P Meylan G.Vilmint, N.Laks, C. Billard de Saint Laumer
Le secrétariat a été assuré par : Amandine Magnin

N° 2026-100

CULTURE- Renouvellement de la convention de partenariat Mutualisation du catalogue et portail des bibliothèques de Saint-Julien-en-Genevois- Valleiry- Viry- Beaumont et Collonges-sous-Salève

Les communes de Saint-Julien-en-Genevois, Viry, Valleiry, Beaumont et Collonges-sous-Salève, disposent chacune de la compétence « Lecture Publique » et gèrent dans ce cadre leurs propres bibliothèques.

L'évolution des usages culturels des habitants, sous l'impulsion de la commune de Saint-Julien-en-Genevois, a poussé les communes à engager une réflexion pour développer la coopération entre elles dans le domaine de la « Lecture Publique », d'autant plus avec le Projet de Territoire voté en Conseil Communautaire de décembre 2021. Elles ont donc adopté le principe de la mise en réseau de leurs bibliothèques, sans transfert de compétences, via l'installation d'un portail commun : www.bibliolien.fr depuis lors.

Les communes de Saint-Julien-en-Genevois, Valleiry, Viry, Beaumont et Collonges-sous-Salève ont décidé de mettre en place un portail documentaire commun et un prêt possible entre les cinq bibliothèques du réseau, élargissant ainsi l'offre de tous les adhérents, avec pour objectif de renforcer le développement de la lecture publique.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 074-217400316-20261013-D2026_100-DE

N° 2026-100

La Convention définit ainsi les termes de la participation de chaque commune à ce partenariat en relation avec le projet propre de chaque bibliothèque communale.

Il s'agit de renouveler la convention qui arrive à terme le 31 décembre 2026.

La présente Convention est conclue pour une durée de cinq années, 2027-2031. Chacune des parties pourra dénoncer, pour elle seule, la présente Convention avec un préavis de six mois par lettre recommandée avec accusé de réception aux autres bibliothèques du réseau.

Il est proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention de partenariat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Amandine MAGNIN

Le maire,

MAIRIE DE BEAUMONT Haute-Savoie

Marc GENOUD

Certifié exécutoire
A Beaumont, le
Le maire,

MAIRIE DE BEAUMONT Haute-Savoie